

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/04/2011

Réception par le Prefet : 19/04/2011

Publication : 21/04/2011



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP 2011-4-9-2

Séance du vendredi 15 avril 2011

LES MOYENS D'INTERVENTION EN FAVEUR DU SPORT



SOUTIEN AU MOUVEMENT SPORTIF



L'AIDE AUX CLUBS SPORTIFS.

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération du Conseil Général du 8 décembre 2010 relative au Budget Primitif 2011 – Les moyens d'intervention en faveur du sport, rapport N° CG 2010 4-9-1,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG 2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétence du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

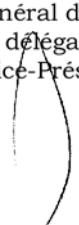
Décide l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes :

- **21 335 €** au titre des déplacements collectifs seniors au barème en championnat de France aux clubs figurant dans la liste en annexe ;
- **300 €** au Cyclo Rhin Hardt au titre de l'aide à la création d'un club sportif ;
- Autorise le versement en 2011, de la troisième annuité de **30 000 €** au Mulhouse Olympique Natation dans le cadre de la convention de partenariat signée le 24 juin 2009 ;

- Précise que ces dépenses, correspondant à un total de 51 635 € seront imputées comme suit au Budget départemental 2010 :

Rubrique	CLUBS
<i>Programme</i>	E732B
<i>Code</i>	25574
<i>Imputation</i>	65-32-6574
TOTAL	51 635 €

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président



Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service des Actions Sportives

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 15 AVRIL 2011

**Clubs sportifs
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
ACS06584	ALSACE SPORT FAUTEUIL WIHR AU VAL Subvention pour déplacements collectifs 2011	2 000,00
ACS06585	CD HANDISPORT DU HAUT RHIN Subvention pour déplacements collectifs 2011	500,00
ACS06588	CLUB D'ORIENTATION BUHL ET FLORIVAL Subvention pour déplacements collectifs 2011	628,00
ACS06581	CLUB D'ORIENTATION COLMAR Subvention pour déplacements collectifs 2011	788,00
ACS06580	CLUB D'ORIENTATION MULHOUSE Subvention pour déplacements collectifs 2011	280,00
ACS06578	COLMAR MARATHON CLUB Subvention pour déplacements collectifs 2011	150,00
ACS06589	COMPAGNIE DE TIR A L'ARC HOHLANDSBOURG COLMAR Subvention pour déplacements collectifs 2011	731,00
ACS06583	COTEAUX HANDINAGES MULHOUSE Subvention pour déplacements collectifs 2011	281,00
ACS06575	CYCLO RHIN HARDT BANTZENHEIM Création de club	300,00
ACS06579	ENTENTE GRAND MULHOUSE ATHLETISME Subvention pour déplacements collectifs 2011	687,00
ACS06576	ENTENTE HAUTE ALSACE Subvention pour déplacements collectifs 2011	4 396,00
ACS06586	FLORIVAL ATHLETIC SPORTS TRIATHLON Subvention pour déplacements collectifs 2011	2 240,00
ACS06590	MJC UNGERSHEIM SECTION KARATE Subvention pour déplacements collectifs 2011	720,00
ACS06591	MULHOUSE OLYMPIC NATATION Convention de partenariat	30 000,00
ACS06587	MULHOUSE OLYMPIQUE TRIATHLON 2000 Subvention pour déplacements collectifs 2011	3 827,00
ACS06577	PAYS DE COLMAR ATHLETISME Subvention pour déplacements collectifs 2011	3 915,00
ACS06582	SUNDGAU KARATE DO ROPPENTZWILLER Subvention pour déplacements collectifs 2011	192,00
Total		51 635,00